

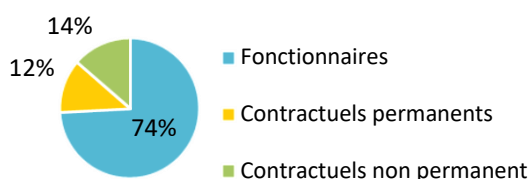
ETAT DE RETOUR :

224 collectivités ont transmis leur Bilan Social sur 827 recensées dans le département

2 160 agents recensés dans ces collectivités dont 1 602 fonctionnaires, 558 contractuels dont 293 contractuels sur emploi non permanent

Effectifs

➔ 74% des agents sont fonctionnaires



Statut	Effectif moyen
Fonctionnaires	7,2
Contractuels permanents	1,2
Agents sur emploi permanent	8,3



➔ Précisions sur les CDI, emplois aidés et saisonniers ou occasionnels

- ⇒ 32 % des agents contractuels permanents en CDI
- ⇒ 30 % des agents contractuels sur emploi non permanent recrutés dans le cadre d'un emploi
- ⇒ 34 % des contractuels sur emploi non permanent recrutés en tant que saisonniers ou occasionnels

➔ En moyenne, 7,3 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) par collectivité en 2017



- > 5,8 fonctionnaires
- > 0,7 contractuels permanent
- > 0,8 contractuels non permanent

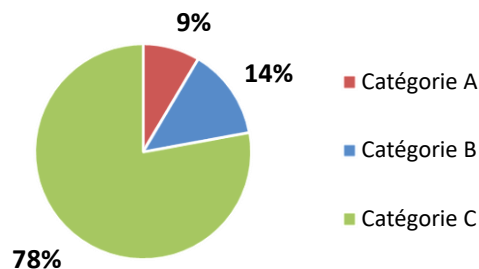
En moyenne, 13 260 heures rémunérées par collectivité

Caractéristiques des agents sur emploi permanent

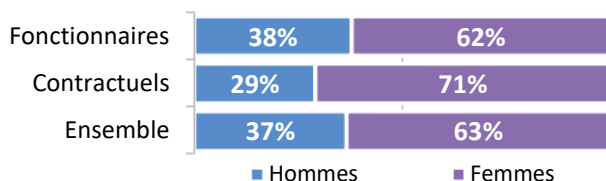
➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	29,2%	32,5%	29,7%
Technique	60,5%	55,1%	59,7%
Culturelle	2,1%	5,7%	2,6%
Sportive	0,4%	0,4%	0,4%
Médico-sociale	4,8%	3,0%	4,6%
Police	1,0%		0,9%
Incendie			
Animation	2,0%	3,4%	2,2%
Total	100%	100%	100%

➔ Répartition des agents par catégorie



➔ 63% des agents sur emploi permanent sont des femmes



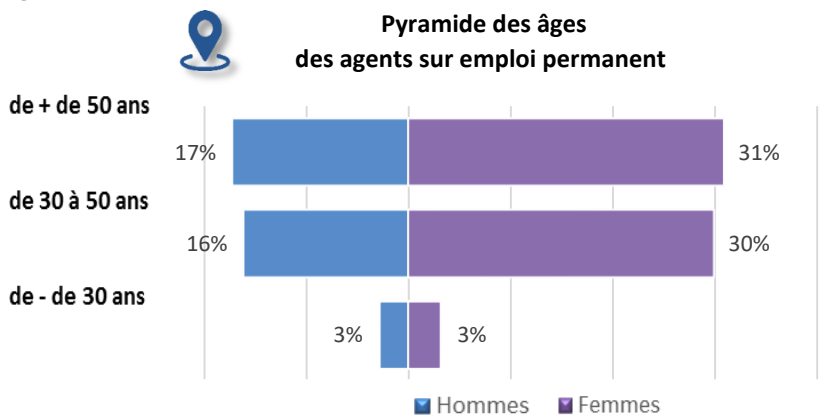
➔ Les principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

Cadres d'emplois	% d'agent
Adjoints techniques	52%
Adjoints administratifs	15%
Rédacteurs	8%
Attachés	5%
ASEM	4%

Pyramide des âges

➔ En moyenne, les agents ont 48 ans

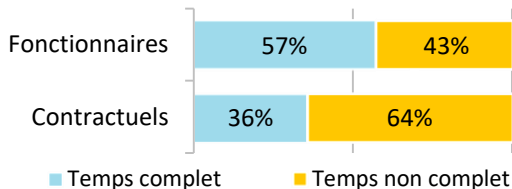
Âge moyen* des agents sur emploi permanent	
Fonctionnaires	48,61
Contractuels permanents	45,54
<hr/>	
Ensemble des permanents	48,17
<hr/>	
Contractuels non permanents	39,65



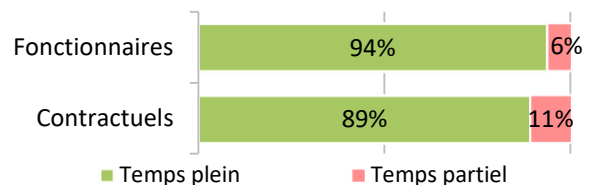
* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

Temps de travail des agents sur emploi permanent

➔ Répartition des agents à temps complet ou non complet



➔ Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



Le Bilan Social ne prend pas en compte les agents intercommunaux pouvant réaliser plusieurs temps non complet dans plusieurs collectivités

Mouvements

➔ En 2017, 104 arrivées d'agents sur emploi permanent, 169 départs

17 contractuels permanents ou non nommés stagiaires

Emplois permanents

Effectif physique théorique au 31/12/2016*	Effectif physique au 31/12/2017
1 932 agents	1 867 agents

* cf. page 5

Variation des effectifs*

entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017

Fonctionnaires	↘	-1,86%
Contractuels	↘	-8,9%
Ensemble	↘	-3,4%

* Variation des effectifs :

(effectif physique rémunéré au 31/12/2017 - effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2016) / (Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2016)

➔ Principales causes de départ d'agents permanents

Départ à la retraite	31%
Fin de contrats	28%
Démission	18%
Mutation	13%
Mise en disponibilité	4%

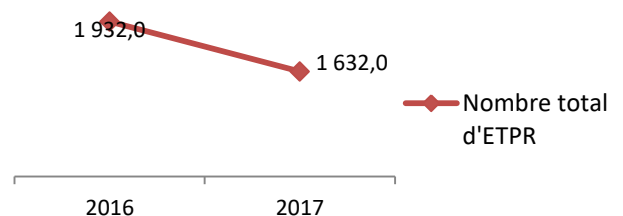
➔ Principaux modes d'arrivée d'agents permanents

Arrivées de contractuels	31%
Remplacements (contractuels)	25%
Recrutement direct	21%
Voie de mutation	13%
Intégration directe	4%

➔ Évolution des moyens humains en Équivalent Temps Plein Rémunéré permanents et non permanents

La variation du nombre d'ETPR permet d'appréhender plus précisément l'évolution des moyens humains dont dispose les collectivités

Baisse de 16% des ETPR entre 2016 et 2017



Budget et rémunérations

➔ Les charges de personnel représentent 37,76 % des dépenses de fonctionnement

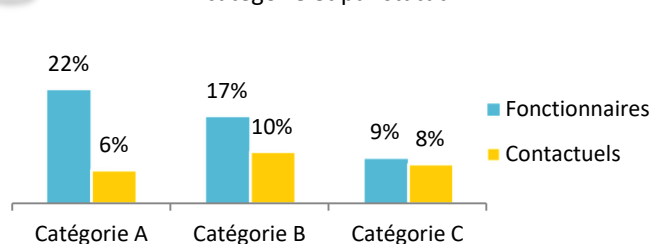
Montant global	Budget de fonctionnement*	204 026 794 €	Charges de personnel*	77 041 072 €	➔ Soit 37,76 % des dépenses de fonctionnement
Montant moyen*		910 834 €		343 933 €	

* Les montants moyens par collectivité sont calculés en fonction du nombre de collectivités ayant mentionné des dépenses

➔ La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents sur emploi permanent est de 11,28 %

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations :	
Fonctionnaires	11,77%
Contractuels sur emplois permanents	7,26%
Ensemble	11,28%

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations par catégorie et par statut



Rémunérations des agents sur emploi permanent :	Montant global	Montant moyen
Rémunérations annuelles brutes :	35 515 908 €	158 553 €
Primes et indemnités versées :	4 006 539 €	17 886 €
Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	393 169 €	1 755 €
Nouvelle Bonification Indiciaire :	289 476 €	1 292 €
Rémunérations des agents sur emploi non permanent :	3 876 553 €	17 306 €

➔ 65%* des collectivités cotisent auprès de Pôle Emploi pour l'assurance chômage des contractuels

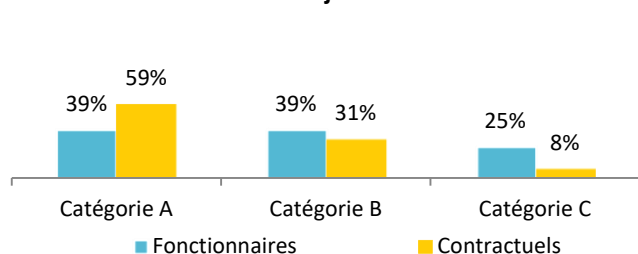
* Calculé sur les collectivités ayant répondu à cet indicateur

Formation

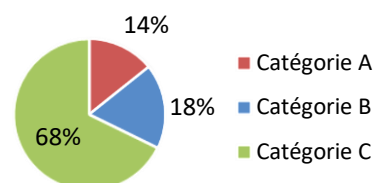
➔ En 2017, 26,5% des agents sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour

➔ 1 862 jours de formation suivis par les agents permanents en 2017, soit en moyenne 8 jours par collectivité

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2017



Répartition des jours par catégorie hiérarchique



➔ 844 734 € ont été consacrés à la formation

Montant moyen consacré à formation par collectivité en 2017 : 3 771 €

Répartition des dépenses de formation par organisme

> CNFPT	75 %
> Autres organismes	22 %
> Frais de déplacement	3 %

Nombre moyen de jours de formation par agent sur emploi permanent :



> 1 jours par agent

Répartition des jours de formation par organisme

> CNFPT	68%
> Autres organismes	31%
> Frais de déplacement	1%

Promotions

➔ 429 avancements, promotions ou réussites à concours en 2017

- > 8 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement de grade en 2017
- > 18 % des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement d'échelon en 2017
- > 1 % des fonctionnaires ont bénéficié d'une promotion interne en 2017

Absentéisme

➔ En moyenne, 17,4 jours d'absence pour tout motif médical en 2017 par fonctionnaire



> En moyenne, 7 jours d'absence pour tout motif médical* en 2017 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	3,51%	1,49%	3,22%	1,12%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	4,76%	1,92%	4,35%	1,15%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	5,19%	2,45%	4,80%	1,46%

Cf. p5 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

Accidents du travail

➔ 50 accidents du travail déclarés au total en 2017

En moyenne :

- > 2,3 accidents du travail pour 100 agents
- > 0,2* accidents du travail déclarés par collectivité
- > 59 jours d'absence consécutifs par accident du travail
- > 31 collectivités concernées par au moins un accident du travail, soit 14,9%*

* Calculé sur les collectivités ayant répondu à cet indicateur

Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

26 collectivités emploient au moins un agent bénéficiaire de l'obligation d'emploi, soit 12%



22 travailleurs handicapés, soit 1% des agents sur emploi permanents

- ⇒ 9 travailleurs handicapés recrutés sur emploi non permanent, soit 3% des agents non permanents
- ⇒ 68 % sont fonctionnaires*
- ⇒ 86 % sont en catégorie C*

* Calculé sur le nombre total de BOETH permanent ou non

⇒ 302 619 € de dépenses en matière de handicap

Prévention et risques professionnels

➔ ASSISTANTS DE PRÉVENTION

29 assistants de prévention désignés

3 conseillers de prévention

➔ FORMATION

78 jours de formation liés à la prévention (habilitations, secourisme du travail)

Coût total des formations : 9 283 €

Coût par jour de formation : 119 €

➔ DÉPENSES

Les collectivités ont effectué des dépenses en faveur de l'amélioration des conditions de travail

Total des dépenses : 97 059 €

➔ DOCUMENT DE PRÉVENTION


16% des collectivités disposent d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

Date moyenne de création : 2013

Date moyenne de mise à jour : 2016

Action sociale et protection sociale complémentaire

➔ Participation à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	76 013 €	8 604 €
 Montant moyen par bénéficiaire	74 €	85 €

➔ L'action sociale de la collectivité

13% des collectivités cotisent auprès d'un Comité d'Œuvres Sociales local

27% des collectivités cotisent auprès d'un Comité d'Œuvres Sociales intercollectivité

7% des collectivités ont mis en place des prestations sociales servies directement aux agents

(ex. : restauration, chèques vacances...)

Relations sociales

➔ 4% des collectivités concernées par des jours de grèves en 2016 et 2017



0,4 jour moyen de grève recensé en 2017 par collectivité concernée

1 jour moyen de grève recensé en 2016 par collectivité concernée

Réalisation

Cette fiche "Repères" reprend les principaux indicateurs du Bilan Social 2017. Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble des effectifs correspondant à un groupe de collectivités constitué par le Centre de Gestion et ainsi de disposer d'éléments de comparaison respectant les mêmes modes de calcul que les synthèses individuelles du Bilan Social.

L'outil automatisé permettant la réalisation de cette synthèse a été développé par le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion.